



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Michel Cribier, M. Alexandre Driguet, Mme Monique Hardy-Houis, Mme Sarah Klucsar, Mme Marie-Claude Lhommet, M. Pierre Lucot, Mme Claire Vacher, Mme Marie-Antoinette Vitse, Mme Denise Viala et M. Luc Monti.

Excusé(e)s : Mme Christelle Chauveau, Mme Sylvie de Lannoy, Mme Laetitia Duchesne, M. Patrick Jaubertie, Mme Danièle Juranville, Mme Julie Legg, M. Philippe Loiret, Mme Nadine Pouillon, M. Philippe Roufiat, M. Patrice Migault et M. Pierre Schneider.

Absent, M. Pacôme Rupin transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier Arsenal.

Lecture des réponses de la Mairie du 4^e

- Synchronisation des feux quai des Célestins vers escaliers des quais (restaurant les « ondines ») : La réponse de la mairie ne correspond pas à la question posée (référence à la rampe d'accès et non aux escaliers). Les membres du Conseil de quartier Arsenal précisent que la demande concerne la synchronisation des feux du quai des Célestins afin de prioriser la traversée piétonne par rapport aux voitures. Compte tenu de l'augmentation de l'usage piétons et de l'approche de l'été, une nouvelle réponse est donc attendue.

- Il a été constaté que le trou dangereux au niveau du théâtre sur le trottoir de la rue des Lions Saint-Paul a été rebouché.

- Les grands carrés de terre au début de la rue Saint-Antoine sont des fosses d'arbres élargies qui peuvent faire l'objet de permis de végétaliser de la part d'habitants ou de commerçants. Mme Claire Vacher annonce que les carrés situés devant la Banque de France seront végétalisés le vendredi 28 avril après-midi grâce au permis de végétaliser obtenu par l'association les jardiniers du 4^e.

Intervention de l'association Entourage

M. Jean-Marc Potdevin, fondateur du réseau Entourage, est venu présenter aux membres du Conseil de quartier Arsenal l'association Entourage. Il explique venir initialement du monde du numérique et avoir développé ce projet après avoir établi des contacts avec des personnes à la rue. L'association Entourage a été créée en novembre 2014 et le projet a été nourri du constat que le principal problème des personnes à la rue est la solitude et le manque de considération.

L'association lutte contre l'isolement des personnes à la rue au biais de deux actions : le réseau social de proximité, joignable au biais d'une application sur mobile, qui regroupe des personnes pour réaliser ensemble des actions, et la pédagogie. 50 associations ont rejoint Entourage en 2015 et des actions de terrains et de sensibilisation ont été menées en 2016 auprès de riverains dans le 9^e arrondissement. 8500 personnes ont aujourd'hui rejoint le réseau, qui est un réseau d'amitié avec les personnes de la rue.

Des actions de terrains dans les quartiers sont menées telles que :

- les entour-apéro : les riverains invitent des personnes à la rue, des professionnels sont également invités, un certain nombre de préjugés sont déconstruits et une pédagogie est donnée aux riverains pour leur expliquer comment se comporter dans la relation avec la personne à la rue.
- les actions dans les entreprises : actions de sensibilisation dans les entreprises, qui soudent les équipes au sein de l'entreprise et qui met en avant le visage humain de l'entreprise.
- les actions dans les écoles : sous forme de conférence dans les lycées de classe de 1^{ère}.

M. Jean-Marc Potdevin précise que si cela intéresse les habitants du quartier Arsenal, l'association serait ravie de mener une action. Ressource disponible, l'association est avant tout un facilitateur. Des ambassadeurs relais sont présents dans les quartiers, une centaine d'ambassadeurs relais sont comptabilisés sur Paris. Entourage est un réseau social qui pousse à la relation dans la vraie vie.

M. Pierre Lucot fait remarquer que l'intervention de l'association est très intéressante et que ce sujet est souvent abordé en réunion du Conseil de quartier sans savoir comment agir.

M. Luc Monti précise que 500 personnes d'une moyenne d'âge de 49 ans sont mortes dans la rue en 2016.

Point sur le vide-greniers solidaire

Mme Sarah Klucsar annonce que 156 stands sont prévus au total pour le vide-greniers du 25 juin 2017 et que des mails ont été envoyés aux écoles.

Il est demandé à la Mairie du 4^e d'imprimer des affiches pour communiquer sur cet événement solidaire.

Les membres du Conseil de quartier se demandent si faire appel au réseau des écoles est suffisant. Un point d'étape faisant le décompte du nombre de réservation de stand sera fait par Sarah avant la prochaine réunion du Conseil de quartier afin de mettre en place si besoin une campagne auprès des habitants et des écoles.

Il est précisé que les cantonnements de la rue de Sully devant être démontés avant cette date, les deux trottoirs pourraient être utilisés permettant ainsi d'augmenter le nombre d'emplacements (point à vérifier).

Parcs Rives de Seine

M. Pierre Lucot fait remarquer que les aménagements des berges sont terminés et invite les membres présents à exprimer leur avis sur ces aménagements et sur l'usage qu'en font les habitants. M. Pierre Lucot souhaite que se développe le lien entre les aménagements et le quartier de l'Arsenal celui-ci étant le plus proche des berges de Seine.

Les membres du Conseil de quartier partagent l'avis qu'il y a beaucoup de monde et regrettent que les aires de jeux pour enfants soient un peu limitées ; ils souhaitent qu'à terme la voie automobile soit supprimée et demandent à ce que soit communiquée la date finale de la « période test » permettant un aménagement définitif.

Un membre fait remarquer qu'une ressourcerie de vente et de réparation de vélos est installée et souhaite que se développe ce type d'activité à destination des riverains.

Divers

M. Luc Monti annonce la future disparition de 800 places d'accueil temporaire dans Paris en raison de la prochaine fermeture d'un certains nombres de centres d'hébergement.(notamment le CHU Morland)

M. Pierre Lucot appelle les membres du conseil à se rendre à l'atelier citoyen organisé le mercredi 3 mai et mardi 6 juin de 18h30 à 20h30 à la Maison des associations du 4^e par l'association aux 4 coins du 4 et le promoteur Emerige. Il y sera question du choix des commerces pour lequel Emerige propose une participation des habitants du quartier. Mme Alice Quiles fait remonter les craintes de certains riverains du 3^e arrondissement au regard des futur logements sociaux de la rue des Minimes. Monsieur Pierre Lucot juge cette crainte injustifiée et contradictoire avec le constat partagé d'un manque de logements sociaux tel que précédemment évoqué par Monsieur Luc Monti.

Le Collectif Bastille est présent pour trois années sur la Place de la Bastille et propose des ateliers le samedi sur les trois prochains mois aux acteurs locaux (habitants, associations..). Chacun est invité à les rencontrer s'il le souhaite pour s'exprimer sur les futurs usages de la nouvelle place de la Bastille.

Il est rappelé que l'exposition sur le projet Ile de la Cité actuellement à la Conciergerie se termine prochainement. L'entrée de l'exposition sera par ailleurs gratuite le dimanche 30 avril.

Prochaines réunions 2017

De 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e

Mardi 16 mai, mardi 15 juin et jeudi 13 juillet.

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, Mme Christelle Chauveau, M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, M. Alexandre Driguët, Mme Laetitia Duchesne, Mme Monique Hardy-Houis, M. Patrick Jaubertie, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, Mme Catherine Nataf, Mme Nadine Pouillon, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider, Mme Bérangère Tabutin Di Cicco, Mme Claire Vacher, M. Luc Monti et Mme Laetitia Brancovan.

Excusé(e)s : Mme Danièle Juranville.

Absent, M. Pacôme Rupin transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier Arsenal.

Lecture des réponses de la Mairie du 4^e

Suite à la demande de synchronisation des feux sur le quai des Célestins, la Mairie du 4^e a expliqué que les possibilités d'actions sont extrêmement limitées. Pour un délai encore indéterminé, tous travaux ou modifications de signalisation sur les quais hauts font l'objet d'un gel total sur ordre de la Préfecture de Police. Les membres du Conseil de quartier attendent que la question de la fermeture des berges soit figée pour obtenir une réponse à la demande de synchronisation des feux. La demande d'installer un feu vélo à l'angle du quai des Célestins et de la rue Saint-Paul reste pour les mêmes raisons en attente. Ces deux points seront intégrés au carnet de suivi du Conseil de quartier.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent être informés de l'état d'avancement du projet d'aménagement de la place Teilhard de Chardin. La Mairie du 4^e informe les membres qu'une présentation publique de l'avant projet du jardin public Place Teilhard de Chardin sera organisée, sauf imprévu, le mardi 27 juin à la Mairie du 4^e. Les membres du Conseil de quartier demandent que les transparents projetés lors de la réunion publique de 2016 leur soient préalablement communiqués. M. Pierre Lucot rappelle que l'idée est de pouvoir émettre des remarques avant que le projet ne soit définitif.

Suite aux préoccupations des membres du Conseil de quartier sur la sécurité aux abords de la crèche du quai Henri 4, la Mairie du 4^e a confirmé la nécessité qu'un arrêté Vigipirate soit pris afin de réaliser un aménagement de sécurité. Dans l'attente de la réponse de la Préfecture de Police sur cet arrêté, la Mairie du 4^e a demandé à la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) de préparer cet aménagement pour le réaliser au plus vite après la prise de l'arrêté. La demande du Conseil de quartier a bien été entendue mais dépend de la mise en place de l'arrêté.

Intervention de M. Michel Cribier : « un locataire de marque dans notre quartier »

M. Michel Cribier explique qu'il y a 300 ans, Pierre Legrand, le tsar de Russie visitait pour le 2nd fois l'Europe occidentale. Après la mort de Louis XIV, il a à nouveau sollicité une demande de visite et est venu en France depuis les Pays-Bas. Arrivé à Paris le 7 mai 1717, il est d'abord allé au Louvre dans des appartements luxueux, puis à l'Hôtel des Lesdiguières situé dans le quartier Arsenal. Un membre du Conseil de quartier ajoute que Thomas Jefferson, le 3^e président des Etats-Unis est lui aussi venu dans le quartier juste avant la prise de la Bastille.

Intervention de Mme Laetitia Harvey Duchesne

M. Laetitia Harvey Duchesne annonce que l'école des Tournelles invite les membres du Conseil de quartier Arsenal, le jeudi 1^{er} juin à 20h à l'école située au 21 rue des Tournelles, pour les remercier du financement de l'écran interactif.

Point sur le vide-greniers solidaire du dimanche 25 juin 2017

Malgré l'inscription sur le site des vide-greniers et la communication faite dans les écoles, Mme Sarah Klucsar informe le Conseil que seuls 41 emplacements sur la centaine prévue ont été

réservés. Il est donc demandé aux membres du Conseil de relayer l'information dans leur immeuble et le quartier. L'affiche à auto-imprimer a été envoyée en pdf à l'ensemble du Conseil.

Un point « réservations » sera fait lors du prochain Conseil du 15 juin afin d'activer si besoin l'information.

Il est annoncé que les bombes de craie ont été commandées et que le marquage au sol des emplacements sera réalisé le samedi 24 juin 2017, la veille du vide-greniers.

Il est évoqué le besoin de table pour présenter et communiquer sur le Conseil de quartier. M. Luc Monti se propose d'apporter des tables pliantes. M. Pierre Lucot propose qu'un stand du Conseil de quartier soit présent lors de l'événement pour communiquer sur l'existence de cette instance de démocratie locale et présenter les actions du Conseil de quartier Arsenal.

Point sur le projet Morland

Les membres du Conseil de quartier échangent sur l'atelier citoyen organisé le mercredi 3 mai de 18h30 à 20h30 à la Maison des associations du 4^e par l'association aux 4 coins du 4 et le promoteur Emerige. Cet atelier visait à s'exprimer sur les commerces du projet Morland. Quelques membres du Conseil de quartier étaient présents, et majoritairement des personnes de l'association aux 4coinsdu4.

M. Pierre Lucot explique qu'il était principalement question des aménagements des commerces sur toute la partie rez-de-chaussée du projet. Il rappelle que c'est un projet privé, qu'aucune affectation n'a aujourd'hui été réalisée pour le rez-de-chaussée et qu'un retour des habitants du quartier sur leurs attentes de commerces leur semble important. Quelques demandes ont été exprimées : kiosque à journaux, boulangerie...

M. Alice Quilès, membre de l'association, annonce que le découpage des surfaces est fait et que des jumelages sont prévus. Le projet prévoit 43000 m² de surfaces utilisables (logements sociaux, logements intermédiaire et PLS, accession à la propriété, bureaux, hôtel, piscine, commerces et parkings). L'installation d'un Monoprix avec une boulangerie, une poissonnerie et une boucherie est programmée. M. Alice Quilès précise que dix commerces sont envisagés en rez-de-chaussée. Des propositions ont été émises : installation d'une librairie, des métiers anciens si possible, d'un lieu d'accueil, d'une médiathèque, d'un commerce alimentaire très spécialisé ou encore d'un lieu pour un luthier.

M. Pierre Lucot souhaite qu'il y ait une cohérence entre les commerces et le projet en lien avec le développement durable, il évoque l'idée de marquer l'image et l'identité commerciale de façon plus évidente.

Plusieurs membres du Conseil émettent le souhait que les futurs commerces ne fassent pas de concurrence aux commerces existants.

Il est demandé si cet espace sera en zone touristique pour savoir si les commerces seront ouverts le dimanche.

Devant la réserve exprimée par certains membres du Conseil quant à la limite de cette « concertation », M. Pierre Lucot explique que la démarche du promoteur Emerige est purement consultative.

Un prochain atelier citoyen sur ce sujet est prévu le mardi 6 juin de 18h30 à 20h30 à la Maison des associations du 4^e.

Parcs rives de Seine

M. Pierre Lucot rappelle la demande du Conseil de quartier sur l'état de la période d'essai de fermeture des berges. Il souhaite connaître où en est l'expérimentation et si le bilan sera transmis aux membres du Conseil de quartier.

Il rappelle l'attente du retour de l'expérimentation afin de savoir si la demande du Conseil de quartier proposant la réouverture provisoire aux voitures de la dernière ancienne rampe d'accès et du tunnel Sully va être prise en compte. Il est rappelé que cette proposition, très peu impactante pour l'aménagement piéton (rampe et petite portion de voirie avant le tunnel pouvant être facilement occultée sur la vingtaine de mètres actuellement piétonnier), augmenterait la fluidité du carrefour du Pont de Sully, libérerait le quai Henri IV et impacterait favorablement la circulation sur les deux rives (boulevard St Germain et quais rive droite).

Cahier de suivi 2017

L'ensemble des sujets abordés depuis 2015 est présenté dans un cahier de suivi et réparti en plusieurs commissions. M. Pierre Lucot précise que l'idée est d'avoir des référents pour chacune des commissions : commission Espaces Verts - Jeux - Promenades / commission Urbanisme Voirie / commission sécurité sanitaire / commission Solidarité – Social – Communication. Il ajoute qu'il serait souhaité que le ou la référent-e d'une commission ait un lien direct avec un référent à la Mairie du 4^e. Il invite les membres du Conseil de quartier Arsenal à réfléchir sur les sujets sur lesquels ils souhaitent travailler, afin d'avoir à la prochaine réunion du 15 juin une idée de qui est intéressé par quoi.

Il est précisé que la commission communication travaillera notamment sur le stand envisagé pour le Vide-greniers du 25 juin. Mme Sarah Klucsar évoque la page facebook d'un conseil de quartier du 3^e et l'utilité des réseaux sociaux pour communiquer. Ce point sera également abordé par la commission communication.

M. Pierre Lucot explique que les commissions pourraient se servir d'un budget, le Conseil de quartier étant doté d'un budget de fonctionnement et un budget d'investissements budget.

Il rappelle que la réunion avec le Commissaire de police du 4^e a été décalée en raison de la période électorale.

Regroupement des arrondissements du centre

M. Pierre Lucot rappelle que dans le cadre des regroupements des arrondissements 1, 2, 3 et 4, les locaux vont être partagés : la maison des associations du 4^e sera fermée, les membres du Conseil de quartier Arsenal pourront se réunir à la Mairie du 4^e. Certains membres du Conseil de quartier émettent des craintes face au regroupement des 4 arrondissements et transmettent également des plaintes d'associations. Il est évoqué le besoin de lieux de rencontre utilisables, et le souhait de rester géographiquement en tant que Conseil de quartier et association proches des lieux d'habitation. Il est ainsi demandé que les salles de la Mairie du 4^e restent notamment disponibles pour les réunions du Conseil de Quartier.

Travaux boulevard Morland

Certains membres font remarquer leur étonnement face aux travaux actuels du boulevard Morland et la réponse de la mairie du 4^e qui stipulait qu'aucuns travaux et qu'aucun budget n'étaient programmés pour le boulevard Morland (cf bas de page 5 du cahier de suivi).

Dans le cadre des travaux actuels, il est demandé si une ligne blanche peut être peinte pour séparer les deux voies de circulation au croisement des Boulevards Bourdon et Morland. Cette proposition d'aménagement, présentée lors d'un précédent Conseil par Julie Legg est toujours inscrite au Carnet de Suivi.

Divers

Mme Laetitia Brancovan s'est inscrite au Conseil de quartier et souhaite évoquer certaines problématiques : dépassement de vitesse systématique dans la rue Saint-Paul, les embouteillages constants du pont Sully et des quais...

M. Laetitia Harvey Duchesne explique que plus un projet est liké sur le site du budget participatif, plus il est soutenu et plus il a de chance d'être retenu lors de la commission du 4^e.

M. Pierre Schneider fait remarquer le nombre croissant de starts up qui s'implantent dans le quartier, notamment dans la rue du Petit Musc.

Mme Claire Vacher annonce le prochain CICA, dont le thème est « les chemins de la nature dans le 4^e ». Elle précise que c'est un projet porté par les associations Les jardiniers du 4^e et Le 4^e en action, ainsi que par le pole Simon Lefranc. Le CICA est ouvert au public et se tient en amont du Conseil d'arrondissement, le mardi 20 juin à 18h dans la salle des Mariages de la Mairie du 4^e.

Prochaines réunions 2017

Mardi 15 juin de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Michel Cribier, M. Alexandre Driguet, M. Patrick Jaubertie, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhommet, Mme Arlette Liébert, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, Mme Nadine Pouillon, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider, Mme Denise Viala, Mme Marie-Antoinette Vitse et M. Luc Monti.

Excusé(e)s : Mme Laetitia Duchesne, Mme Monique Hardy-Houis, Mme Danièle Juranville et Mme Claire Vacher.

Point d'actualité de M. Julien Landel, nouvel élu référent du Conseil de quartier Arsenal

Suite à la démission de M. Pacôme Rupin de ses fonctions d'Adjoint au Maire du 4^e, M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e en charge notamment de l'espace public et de la voirie devient le nouvel élu référent du Conseil de quartier Arsenal.

Il informe les membres présents des prochaines réunions publiques :

- Réunion sur la végétalisation du quartier de l'Arsenal organisée le mardi 27 juin 2017, qui présentera les aménagements de la place Teilhard de Chardin et du boulevard Bourdon.
- Réunion sur la piste bidirectionnelle de la rue de Rivoli, organisée le jeudi 29 juin. Il y sera présenté les travaux de la piste cyclable qui reliera la place de la Bastille à la place de la Concorde. Ces travaux débiteront vers la mi-juillet ou au plus tard début août et dureront jusqu'en avril 2018. Les membres du Conseil de quartier pourront poser l'ensemble des questions aux services techniques de la Ville présents à cette réunion.

M. Julien Landel annonce que le Maire du 4^e a demandé une rotation des localisations des manifestations afin d'éviter les contraintes relatives à ces manifestations. Le départ de la marche des fiertés se tiendra le samedi 24 juin à 14h-14h30 place de la Concorde. Deux grandes scènes seront installées à République et à Bastille.

Réponses de la Mairie du 4^e

M. Julien Landel explique que pour des raisons liées à la période électorale, le rapport d'impact de la piétonisation des berges de Seine ne sera rendu qu'après le second tour des élections législatives. Il sera rendu alors public et propose qu'il soit envoyé aux présidents des Conseils de quartier du 4^e. L'objet du rapport est de savoir si la période d'essai se termine et continue, ou si des mesures seront à prendre. Des chiffres précis communiqués par la Préfecture de Police seront rendus dans ce rapport.

Travaux du boulevard Morland

M. Julien Landel précise que les travaux actuellement menés sur le boulevard Morland sont des travaux relativement légers qui n'ont pas provoqué de nuisances importantes pour la circulation. La préfecture de Police saisie sur ce dossier, a d'ailleurs donné son autorisation pour la création de cette continuité cyclable entre le Boulevard Bourdon et les berges de Seine, réalisée dans la continuité de la fin des travaux des berges de Seine. Les travaux se sont déroulés à l'initiative de l'Adjoint de la Maire de Paris M. Christophe Najdovski, et non de la Mairie du 4^e.

Dans le cadre des travaux actuels, les membres du Conseil de quartier avaient demandé si une ligne blanche pouvait être peinte pour séparer les deux voies de circulation au croisement des boulevards Bourdon et Morland. M. Julien Landel explique que des aménagements légers de marquage devraient avoir lieu dans le cadre de la restructuration du réseau de bus acté par le STIF. M. Julie Legg souligne la simplicité de l'intervention demandée et s'interroge sur la solution proposée (aménagement de la voie de bus). L'idée de ce marquage est d'arrêter les nuisances sonores, créées par la courbe du boulevard qui incite les voitures positionnées sur la courbe extérieure à emprunter la voie intérieure et provoque le klaxon des véhicules de la voie intérieure.

M. Julien Landel évoque le souhait du Maire du 4^e d'être innovant dans la signalétique en suivant l'exemple des aménagements réalisés à Berlin ou dans d'autres Pays. Il ajoute que d'une manière générale, les réalisations de marquage à Paris sont peu lisibles voir illisibles et rappelle les contraintes liées aux architectes des bâtiments de France (ABF).

Circulation - trafic

M. Philippe Loiret rappelle sa proposition de monter un groupe de travail sur la circulation et le trafic avec la Mairie du 4^e émise lors de la réunion de présentation des feuilles de route des Conseils de quartier du 4^e. Il regrette que celle-ci n'ait pour le moment pas aboutie et affirme le souhait profond de certains riverains de travailler sur ce sujet.

M. Julien Landel annonce que M. Christophe Najdovski, Adjoint de la Maire de Paris en charge des transports, pourra répondre aux questions des membres du Conseil de quartier lors de la réunion publique du 29 juin. Il explique que plusieurs comités de travail (piéton, bus, voiture) ont été mis en place et que le comité vélo se réunira prochainement avec Corine Faugeron et lui-même.

Mme Nadine Pouillon transmet au comité vélo sa demande que les vélos n'aillent plus sur les trottoirs.

Certains membres du Conseil de quartier font remarquer l'appropriation de l'espace public par les terrasses et les difficultés de circulation provoquées. M. Julien Landel précise que le contrat citoyen mis en place par le Maire du 4^e propose un essai probatoire de six mois, qui permet de tester les établissements et empêcher cette privatisation de l'espace public par les terrasses.

M. Patrice Migault fait part de son inquiétude sur la vitesse des voitures et des motos du quai Henri IV. M. Pierre Lucot rappelle que le thème de la sécurité tient à cœur aux membres du Conseil de quartier, qui souhaitent des solutions pérennes.

Refonte du réseau bus

M. Julien Landel explique regretter la durée de la concertation menée sur la refonte des lignes de bus et précise que la ligne 72 va permettre de mieux desservir la Gare de Lyon.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent qu'un arrêt de la ligne 72 desserve le quartier Morland.

M. Michel Cribier rend compte de la réorganisation du réseau de bus, communiquée sur le site du STIF :

- le prolongement de la ligne 72 jusqu'à la gare de Lyon et l'oubli d'un arrêt entre Sully Morland et Gare de Lyon.
- ligne 86 : Prolongée à Champ-de-Mars en reprenant l'itinéraire supprimé du 87.
- ligne 67 : Abandon de son trajet rive droite vers Pigalle. Terminus au Palais-Royal.
- ligne 69 : Inchangée maintenant.
- ligne 76 : Limitée à Châtelet.
- ligne 87 : Réduite au trajet Porte de Reuilly - Jussieu, mais création d'une nouvelle ligne 77.
- ligne 77 : de Joinville-le-Pont jusqu'au Musée d'Orsay en passant par la Porte de Charenton, de l'autre côté du Pont Sully puis sur les quais Rive Gauche.

Concernant les lignes proches du quartier de l'Arsenal :

- ligne 91 : allongée jusqu'aux gares de l'Est et du Nord.
- ligne 24 : abandon du trajet entre Gare d'Austerlitz et Gare Saint-Lazare.
- ligne 63 : création d'un couloir bus à contresens sur le Bvd Saint-Germain. Trajet inchangé.
- ligne 75 : En provenance de la Porte de Pantin rejoint le Panthéon
- les lignes 20 et 65 ne desservent plus le trajet République - Gare de Lyon ; elles sont remplacées par le prolongement de la ligne 91.

M. Michel Cribier explique que globalement, pour ce qui concerne directement le quartier de l'Arsenal, les remarques déposées sur le site du STIF au nom du Conseil de quartier ont été assez bien prises en compte, hormis pour la ligne 67.

Il est regretté que le projet de réorganisation du réseau de bus entérine la suppression de la ligne 76.

Un projet de lettre envoyé au STIF au nom du Conseil de quartier est envisagé.

Point sur le vide-greniers solidaire du dimanche 25 juin 2017

Mme Sarah Klucsar informe les membres du Conseil de quartier que 90 emplacements sont pour le moment attribués. Une large communication auprès des commerçants, restaurants et boulangeries a été réalisée. Les courses relatives au marquage au sol des emplacements (bombes et baguettes) ont été effectuées.

Elle souligne deux difficultés rencontrées :

- la complexité de se restaurer le jour du vide-greniers avec la fermeture du café Le Sully le dimanche et la difficulté d'installer un food-truck pour l'événement.
- La question des toilettes : une prise de contact avec le pavillon de l'Arsenal est envisagée afin d'obtenir l'accès à leurs toilettes avec un badge pour les exposants

Un appel à bénévoles sera lancé aux membres du conseil de quartier pour aider à l'organisation de l'événement (marquage, contrôle des stands, communication du Conseil de quartier...).

Point sur le projet Morland

Une seconde réunion organisée à l'initiative de l'association Aux4coinsdu4 s'est tenue en présence du promoteur Emerige afin de travailler sur l'orientation des commerces situés au rez-de-chaussée du bâtiment Morland. Sept membres du Conseil de quartier étaient présents à la réunion.

M. Alice Quilès explique qu'un tableau d'évaluation des commerces envisagés a été effectué. Des propositions en matière de commerces innovants ont été réalisées. Elle précise qu'Emerige n'a pas fait d'étude de marché et qu'il est ouvert aux propositions faites localement.

Les membres du Conseil de quartier partagent l'avis que le projet doit répondre aux attentes des riverains, être attractif et qu'il doit s'adresser à une clientèle plus large. Le projet doit présenter une idée commune en termes d'éthique, d'image et de produit.

M. Julie Legg rappelle le potentiel faible du quartier.

La question de l'accessibilité en voiture est évoquée, ainsi que la traversée des quais par le boulevard Henri IV, qui nécessite une négociation sur les quais bas avec la Mairie.

Il s'agissait de la dernière réunion de ce type. Il reste deux ans pour transmettre des propositions. Un compte rendu précis sera transmis pendant l'été.

M. Pierre Lucot rappelle qu'il s'agit d'une concertation, qu'Emerige semble intéressé par l'avis des riverains, mais qu'en tant que promoteur maître de son projet, il tranchera sur le choix final de la nature des commerces.

Point sur l'aménagement de la place Teilhard de Chardin

La présentation du projet d'aménagement de la place Teilhard de Chardin présentée lors de la réunion publique du 17 mai 2016 est diffusée pendant la réunion.

Les membres du conseil de quartier demandent à la mairie si le projet d'aménagement de la place a été mis en lien avec le projet lauréat du budget participatif 2016 de végétalisation de la rue de Sully.

Il est constaté un retard de huit mois par rapport au calendrier des travaux annoncé lors de la réunion publique de 2016.

Projet « Savoir-faire de l'Arsenal »

Il est proposé de réaliser une série d'interview et de portraits filmés des artisans et des personnalités du quartier. M. Pierre Lucot invite les membres du Conseil ayant des contacts ou des idées de personnes à interviewer à se manifester.

Une page facebook est prévue d'être créée et proposera une fois par mois un portrait. Il est envisagé d'organiser à la fin une exposition avec des vidéos.

Divers

Les membres du Conseil de quartier restent très attentifs au bilan du parc rives de Seine.

Il est demandé par où passe le GR 2024 parisien.

Les membres du Conseil de quartier ont constaté la paralysie du quartier lors de la manifestation de dimanche dernier (la course la Parisienne). Il est regretté que l'information, tant sur les travaux que sur les manifestations, ne soit pas communiquée aux membres du Conseil de quartier.

M. Julie Legg signale les nuisances olfactives du côté de l'escalier proche du pont Sully et demande si la cause n'est pas une fuite au niveau des égouts.

Prochaines réunions 2017

Jeudi 13 juillet de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e

Puis à la rentrée, jeudi 21 septembre et mardi 10 octobre, de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.